



Ville de
SAINT-JOSEPH

DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SAINT-JOSEPH

Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°14/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 AVRIL 2019

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

08 AVR. 2019

Date de la convocation :	la	L'an deux mil dix-neuf et le premier du mois d'avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE.
Le 26 mars 2019		
Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoints</u> : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, M. NOLEO Eric, Mme THALY-PONTAT Lysiane, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges.
En début de séance :		
Présents	22	<u>Conseillers municipaux</u> : M. SOLBIAC Honoré, Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme GOLVAT Agnès, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, M. VERIN Fred, M. COURTINARD Jean-Marc, M. NAPOLY Raymond, M. CHARLEC Charlery, M. BASTE Mathurin, M. MARLET Camille, M. PETIT Claude-Henri. Mme DUPUY Olive
Procurations	2	
Absents	8	
Excusés	1	
En cours de Séance :		
Présents	22	<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme CALVEYRAC Arlette (procuration à M. Athanase JEANNE-ROSE), Mme MONDESIR Manuela, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. Camille MARLET)
Procurations	2	
Absents	8	
Excusés	1	<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : M. BOLO Laurent, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, JOSEPHINE Adrien, Mme LAMIN Marie-Josée.
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Valentine CILPA (DGA1), Claudine NELLA (DGA3), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Eric NOLEO pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**SUBVENTION COMMUNALE POUR L'ANNEE 2019
BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES**

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le Budget Annexe 2019 « Energies renouvelables » présenté par le maire
Vu la décision du conseil municipal du 04 février 2010 de créer le budget annexe
« Energies renouvelables »

Considérant que l'équilibre du budget « Energies renouvelables » nécessite une subvention pour l'année 2019 s'élevant à **110 000 €**.

.....
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention d'un montant de **110 000 €** (cent dix mille euros) au budget annexe « Energies renouvelables »

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 657364- « Subvention de fonctionnement aux établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial » – du Budget Primitif de l'exercice 2019.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 1^{er} avril 2019

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire,
et par délégation
le Maire adjoint
Jeannette CHAMER
Jeannette CHAMER